



## Abus arrêt mission intérim par l'entreprise

Par **Hadef Malik**, le **29/10/2016** à **20:15**

Bonsoir,

Je voudrais partager avec vous ma situation et voudrait savoir si ce qui s'est passé pour moi est normal:

Je travail en intérim depuis 1 mois et mon contrat devait se terminer le 26/10/2016 , cependant 2 semaines avant ma boîte intérim m'appel et me signale que je suis arrêter comme ça sans raison par l'entreprise dans laquelle j'exécutais ma mission intérim.

Ma boîte m'appel choquée pour me faire part de cette décision et décide d'envoyer un email au responsable parti en vacances.

Réponse de l'intéressé : Mr \*\*\*\*\* portait son alliance au doigt et c'est pas bon pour la sécurité .

Effectivement , je travail au sein d'une entreprise qui fabrique des canettes de sodas et je suis opérateur, n'arrivant pas à enlever mon alliance, mon chef m'a dit de mettre du scotch et de toute façon j'ai les gants de sécurité.

Je n'ai pas eu d'avertissement, rien du tout. Mon travail est bien fait , je m'occupais récemment du contrôle qualité et j'ai rempli une fiche formation avec mon chef qui validait toutes les compétences acquises, il me les a toutes cochées .

Quels recours puis je avoir ?

Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **29/10/2016** à **22:22**

Bonjour,

L'agence d'intérim, légalement, devait vous trouver une nouvelle mission comparable dans les 3 jours sinon, vous payer jusqu'au terme initialement prévu...

Par **Hadef Malik**, le **30/10/2016** à **13:28**

Merci pour votre réponse, je vais y aller demain à ma boîte pour lui rappeler cela .